

CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

Uffiziu di l'Ambiente
di a Corsica
Office de l'Environnement
de la Corse

Office de l'Environnement de la Corse
Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica
14 Avenue Jean Nicoli
20250 Corti

www.oec.corsica

Projet CF.DCF

Protocole d'échantillonnage

Observateur en mer



Lanfranchi J.B., Susini S., Santoni M.C.

Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica

Année 2021.

Table des matières

1.	Contexte	1
2.	Description des différentes phases de l'échantillonnage en mer :.....	2
2.1	Stratégie d'échantillonnage	2
2.1.1	Choix des navires	4
2.1.2	Prise de contact avec les patrons pêcheurs.....	4
2.2	La préparation de l'embarquement	4
2.2.1	Matériel à embarquer	4
2.2.2	Conduite à adopter	5
2.3	Procédure d'échantillonnage.....	6
2.3.1	Généralités	6
2.3.2	Détermination des espèces	7
2.3.3	Mesure des individus.....	7
2.3.3.1	Méthodes de mesure	8
2.3.4	Sexage	11
2.3.5	Spécificités des captures non retenues.....	12
2.3.5.1	Caractérisation des différents types de rejets ou prises non retenues.	13
2.3.6	Cas des pêches accidentelles des cétacés et tortues marines	15
2.3.7	Protocole d'échantillonnage au débarquement à quai	15
3.	Après l'échantillonnage	16
3.1	Bancarisation des données saisies.....	16
4.	Annexes.....	17

1. Contexte

Le projet CF-DCF (Corsican Fisheries. Data Collection Framework, Mesure 77 du FEAMP) porté par l'UAC est axé sur la collecte de données biologiques de la petite pêche côtière corse. Il a pour objectif de poursuivre la collecte et la centralisation des données scientifiques initiée à l'échelle régionale entre 2017 et 2019 dans le cadre du projet DACOR (Mesure 28 du FEAMP).

C'est en qualité de partenaire DCF, que l'Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica (UAC/OEC) a en charge la collecte des données biologiques de la pêche insulaire pour intervenir en soutien aux avis scientifiques dans le cadre de la Politique Commune des pêches et participer à une meilleure connaissance de la ressource halieutique corse ainsi qu'à la reconnaissance des spécificités de la flotte artisanale insulaire auprès des instances européennes en charge de la gestion des pêches.

A travers ce projet, l'UAC/OEC, favorise l'acquisition locale de données scientifiques collectées en mer sur la base du protocole d'échantillonnage mis en place dans le cadre du projet DACOR, standardisé à l'échelle régionale et adapté aux caractéristiques de la pêche artisanale insulaire tout en étant compatible avec le protocole OBSMER utilisé par l'IFREMER. Les données scientifiques centralisées sont anonymisées dans la base de données halieutique corse DACOR hébergées à l'UAC et mises à disposition de l'ensemble de la profession, de la communauté scientifique, des gestionnaires d'AMP et des décideurs finaux

2. Description des différentes phases de l'échantillonnage en mer :

2.1 Stratégie d'échantillonnage

L'échantillonnage est basé sur 4 strates spatiales : les prud'homies de Bastia, Bunifaziu, Aiacciu et Balagna avec respectivement, 40, 34, 73 et 19 navires actifs en petite pêche côtière en 2018 (projet DACOR 2018). Chaque navire étant attribué à une seule et même prud'homie.

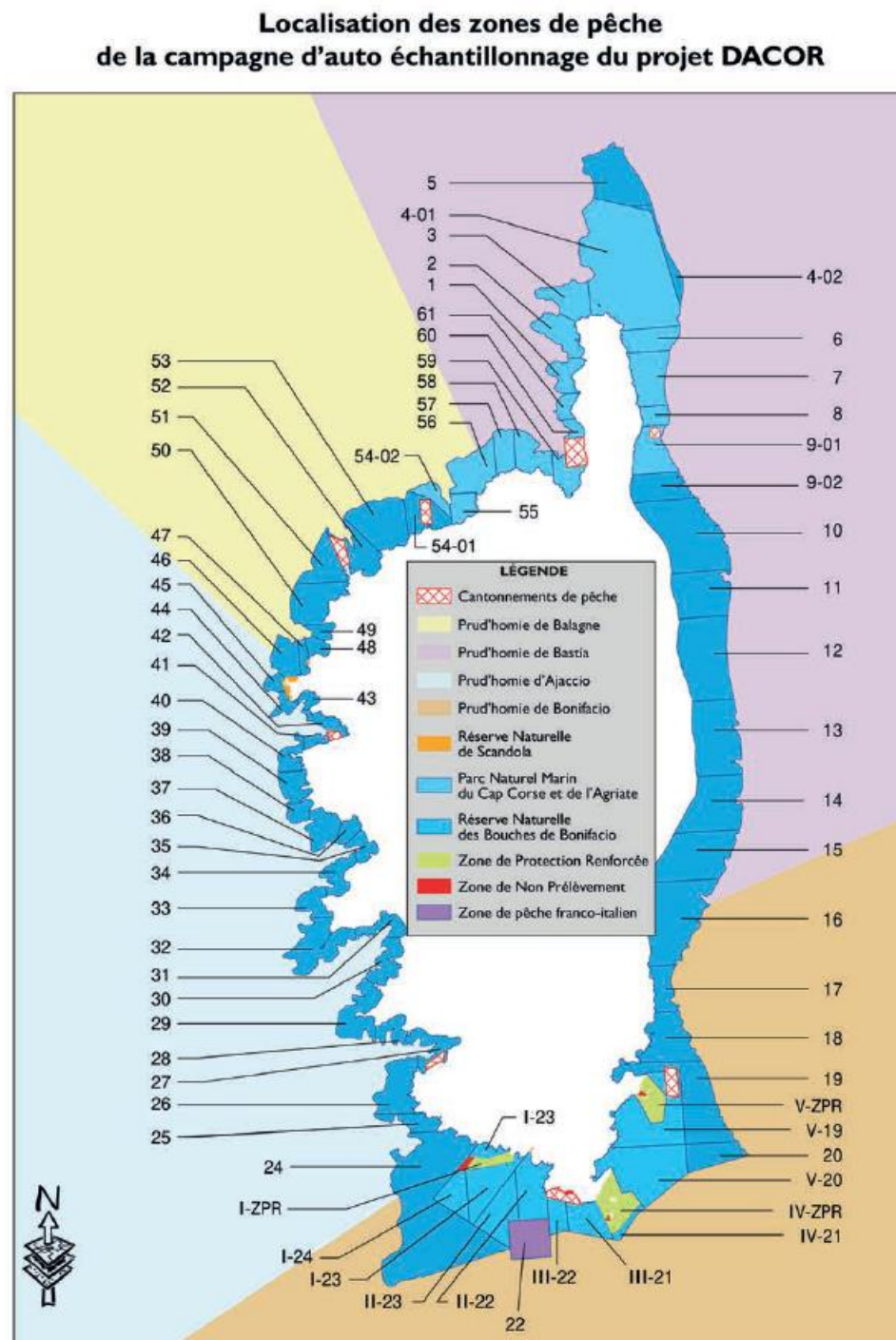


Figure 1 : Carte représentant les 4 prud'homies de Corse ainsi que la spatialisation des zones de pêche du projet DACOR

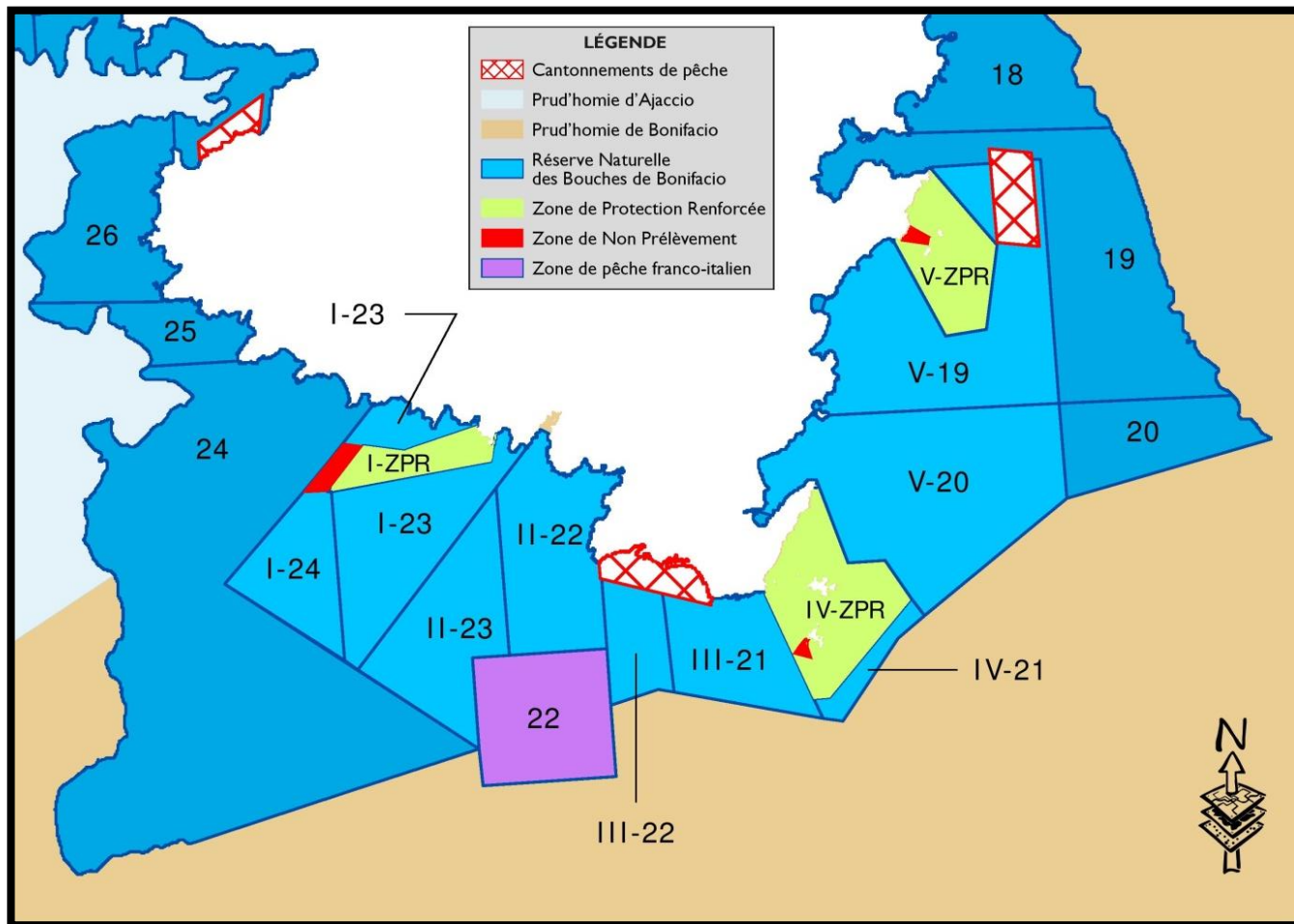


Figure 2 : Carte représentant les zonation mise en place dans le projet DACOR sur la réserve naturelle des Bucchi di Bunifaziu

2.1.1 Choix des navires

Cf cahier des charges ci-joint pour l'années 2021.

2.1.2 Prise de contact avec les patrons pêcheurs

Les observateurs en mer seront chargés de prendre contact avec les pêcheurs (par téléphone ou sur les quais).

Avant chaque embarquement :

- l'observateur en mer doit au préalable vérifier auprès du pêcheur l'autorisation d'embarquement de personnel spécial indiqué sur son permis de navigation ou précisé sur une liste délivrée par la Direction Interrégionale de la Mer. Cette autorisation est délivrée à la demande du pêcheur et selon certains critères (présence d'une drôme de sécurité à jour, permis de navigation en cours de validité, navire conforme selon le nombre de personne à bord).
- l'observateur en mer et le pêcheur font un point la veille de la sortie (heure de départ, météo, déroulement de la journée). C'est à ce moment que le pêcheur décide ou non de réaliser la sortie de pêche.

2.2 La préparation de l'embarquement

2.2.1 Matériel à embarquer

Pour mener à bien les échantillonnages, les observateurs en mer formés au protocole de suivi de collecte de données halieutiques du projet DACOR sont équipés de :

- Un mètre déroulant, un ichtyomètre, un pied à coulisse et un peson
- Une plaquette permettant de noter toutes les informations
- Un appareil photo numérique
- Des vêtements adaptés (ciré, gants et bottes)
- Un gilet de sauvetage homologué

2.2.2 Conduite à adopter

A bord, l'observateur devra :

- Appliquer rigoureusement le protocole d'échantillonnage en utilisant du matériel adapté (peson, ichtyomètre, GPS, ...).
- Le travail de l'observateur à bord devra se faire de manière à gêner le moins possible celui du patron pêcheur.
- Entretenir, avec les patrons de pêche et les marins, des relations courtoises et respecter le matériel et la propreté du navire.
- L'observateur veillera à donner une image professionnelle de l'organisme qu'il représente.

2.3 Procédure d'échantillonnage

2.3.1 Généralités

Pour chaque embarquement, 100% de la marée est échantillonnée et 100% des captures déterminées, mesurées et pesées lorsque les conditions météorologiques le permettent. L'ensemble des paramètres liés à chaque opération de pêche est récolté directement par l'observateur en mer à l'aide des fiches d'échantillonnage (cf. Annexe **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

- Date et météo (temps, vent et état de la mer)
- Nom du pêcheur, nom et immatriculation du navire, port d'attache
- Numéro d'opération, type de métier (filet à langouste, filet à rouget, palangre benthique, palangre à thon/espadon, etc...) selon la liste disponible dans la Base de données DACOR.
- Caractéristiques de l'engin : longueur du filet, nombre d'hameçons, nombre de nasses / maille / types d'appâts
- Localisation de l'engin (position GPS ou localisation sur les cartes indiquées en figures 1 et 2)
- Profondeur de calée et temps de calée
- Observation de dauphins, dégradation du matériel ou perte de captures
- Mesure et prise de poids (lorsque les conditions le permettent) de l'ensemble des captures
- Relevé des différents types de rejets en fonction de la catégorisation des rejets indiqués dans la Base de données halieutique de l'UAC (rejets caractéristiques d'attaques de dauphins, de prédation par les puces de mer, rejets vivants car non commercialisés, rejets vivants sous la taille limite de capture ...)
- Photographies des espèces présentant un doute dans leur détermination pour une analyse ultérieure avant la saisie des informations dans la BDD,
- Photographies des espèces rares, inhabituelles, exogènes envahissantes ...

Quand l'observateur échantillonne une opération deux solutions s'offrent à lui, soit il attend que toutes les prises du filet soient démaillées par l'équipage (il peut également aider si possible) soit il l'échantillonne au fur et à mesure du démaillage.

Toujours veiller à ne pas gêner les membres de l'équipage et bien suivre les directives du patron pêcheur, les navires de la petite pêche côtière sont généralement de petites embarcations donc la marge de manœuvre est limitée.

2.3.2 Détermination des espèces

L'observateur aura la formation nécessaire pour reconnaître les espèces capturées (nom scientifique).

En cas de doute, il peut demander au patron pêcheur mais confirmera son observation avec un guide faunistique car plusieurs espèces peuvent être confondues en un même nom commun (ex : le terme « rascasse » qui peut englober *Scorpaena notata* et *Scorpaena porcus*).

Pour les cas difficiles, une photo sera prise. Si aucune conclusion n'est possible, l'observateur n'indiquera pas un nom d'espèce susceptible d'être erroné.

L'observateur devra également être attentif aux espèces thermophiles indicatrices du changement climatique et aux espèces exogènes envahissantes (cf. Annexe II). Il fera remonter toute observation inhabituelle.

2.3.3 Mesure des individus

Toutes les prises, qu'elles soient conservées ou rejetées, sont déterminées et mesurées lorsque cela est encore possible.



Figure 3 : Mesures d'une capture conservée (à gauche) et d'une capture non retenue (à droite)

Remarque : Une attention particulière est demandée à l'observateur concernant la pesée des individus conservés car le peson est doté d'un crochet susceptible de les abîmer. Pour les crustacés, il est conseillé de les mettre dans un linge un sac en tissu ou de ne pas effectuer la prise du poids.

2.3.3.1 Méthodes de mesure

Une méthode spécifique de mesure est employée en fonction de l'espèce capturée :

- La longueur totale, notée « LT », pour les poissons :

Cas général

La mesure par défaut est la longueur totale (LT), qui se mesure du point le plus en avant de la tête, bouche fermée, jusqu'à l'extrémité de la queue, la queue étant rabattue. L'animal doit être posé à plat sur son flanc droit.

Longueur totale (LT) LT | cm | UI Ichtyomètre
Ruban (à plat!)
Pour les grands individus

⚠ Penser à bien rabattre le lobe supérieur de la queue avant mensuration

Figure 4 : Mesure de la longueur totale chez les poissons (Guide de la mensuration des espèces en halieutique, Ifremer)

- La longueur maxillaire supérieure – fourche caudale, notée « LF », pour les requins pélagiques, les thonidés et les dorades coryphènes :

Thons, bonites, dorades coryphènes

Longueur maxillaire supérieur-fourche caudale (LF) LF | cm | UI Ichtyomètre
Ruban (à plat!)
Pied à coulisse

Figure 5 : Mesure de la longueur des thonidés et des dorades coryphènes (Guide de la mensuration des espèces en halieutique, Ifremer)

- La longueur maxillaire inférieure – fourche caudale, notée « LMF », pour les espadons :

Espadons, marlins

Longueur maxillaire inférieure–fourche caudale (LMF)	LMF cm UI	Ruban (à plat!) Pied à coulisse
--	---------------	------------------------------------

Longueur maxillaire inférieure–fourche caudale (LMF)

Figure 6 : Mesure de la longueur de l'espadon (*Guide de la mensuration des espèces en halieutique, Ifremer*)

- Pour les crustacés on mesure la longueur du céphalothorax, notée « LC ».

Langoustines, homards, langoustes

Longueur céphalothoracique (LC)	LC mm UI	Pied à coulisse
---------------------------------	--------------	-----------------

Longueur céphalothoracique (LC)

Langoustine et homard : de la marge postérieure du creux orbital à la bordure distale dorsale du céphalothorax (Fontaine, Warluzel, 1969)

Mensuration des queues de langoustines : la mesure se fait sur le deuxième segment abdominal, au pied à coulisse à affichage digital et au centième de millimètre. Une table (par sexe) permet alors de revenir à la LC

Langouste : parallèlement à la ligne médiane, de la pointe du rostre jusqu'au point médian de la bordure distale dorsale du céphalothorax (LC)

Figure 7 : Mesure du céphalothorax de la langoustine, du homard et des langoustes (*Guide de la mensuration des espèces en halieutique, Ifremer*).

- Pour les araignées de mer le point antérieur de la mesure correspond au fond de l'échancrure entre les pointes rostrales.

- La longueur du manteau, notée « LM », pour les céphalopodes :

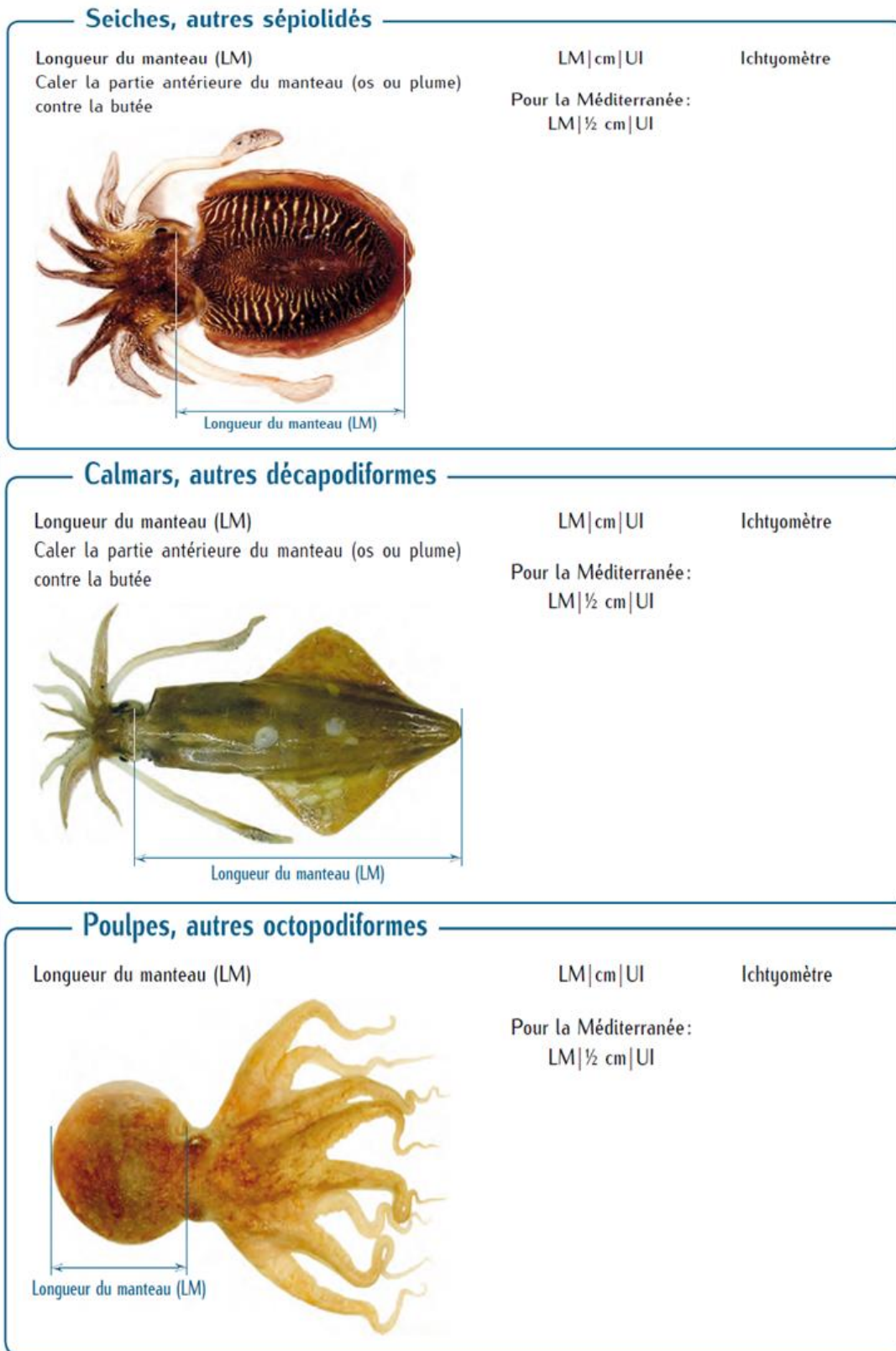
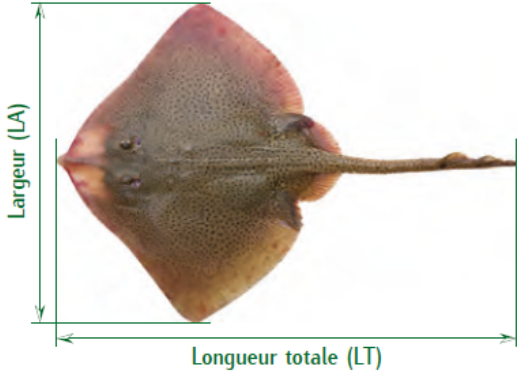


Figure 8 : Mesure du manteau des céphalopodes (*Guide de la mensuration des espèces en halieutique, Ifremer*).

- La largeur, notée « LA », en plus de la longueur chez les raies :

Cas des raies

La longueur totale (LT) reste la mesure prioritaire. Il apparaît cependant pertinent d'y associer la largeur (LA) de l'individu (largeur du disque ou envergure)



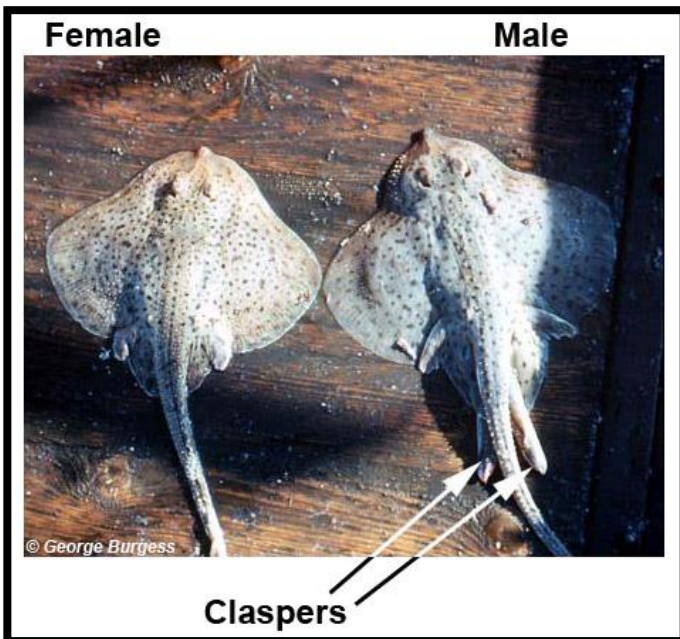
LT cm UI	Ichtyomètre
LA cm UI	Ruban (à plat!) Pour les grands individus

Figure 9 : Mesure des raies (*Guide de la mensuration des espèces en halieutique, Ifremer 2012*).

2.3.4 Sexage

La détermination du sexe ne se fait que pour les crustacés et les raies.

- Les raies :



Le mâle se distingue par la présence de ptérygopodes (ou *claspers*).

Figure 10 : Distinction entre des raies femelle et mâle (<https://www.floridamuseum.ufl.edu/discover-fish/skates-rays/biology/>).

- **Les crustacés :**

Les femelles des araignées de mer *Maja squinado* et *Maja crispata* possèdent une poche ventrale arrondie tandis que celle des mâles est allongée et triangulaire.

Les femelles des langoustes *Palinurus elephas* et *Palinurus mauritanicus* possèdent des pléopodes élargis par rapport aux mâles.



Figure 11 : *Palinurus elephas* mâle (à gauche) et femelle (à droite)

2.3.5 Spécificités des captures non retenues

Les prises sont catégorisées selon différents types de rejets définis sur la base des travaux menés par l'UAC/OEC sur la RNBB dans le cadre du projet LIFE LINDA en 2007 et appliqués au protocole d'échantillonnage de la prud'homie de Bunifaziu depuis 2008 (rejets vivants, rejets morts, rejet témoignant d'attaques de dauphins, rejets témoignant de la présence de puces de mer, rejets autres caractéristiques d'une prédation par le congre et la murène).

Cette catégorisation a été approfondie dans le projet DACOR et codifiée afin de faciliter la prise de données en mer et son traitement ultérieur :

Rejet vivant		Rejet mort	
Sous-taille	Vt	Sous-taille	Mt
Grainé	Vg	Attaque de dauphin	D
Espèce protégée	Vp	Espèce protégée	Mp
Espèce hors AEP	Vaep	Espèce hors AEP	Maep
Espèce hors quota	Vq	Espèce hors quota	Mq
Non commercialisable	Vnc	Non commercialisable	Mnc
Rejet vivant	V	Présence de puces de mer	P
		Attaque de murène, congre ou autres	A
		Indéterminé	I

Lorsque la prise de poids sur les captures trop abimées ou rapidement relâchées en mer ne peut pas être réalisée (ce qui est très fréquent en petite pêche côtière) les prises sont mesurées ou estimées afin qu'un coefficient de relation taille-poids puisse être appliqué pour une évaluation des biomasses la plus fiable possible.

2.3.5.1 Caractérisation des différents types de rejets ou prises non retenues.

Les différents types de rejets sont facilement reconnaissables car ils possèdent des caractéristiques bien marquées :

- **Sous-tailles (Vt, Mt)** : individus relâché vivant en-dessous de la taille minimale de capture (ex : moins de 90 mm de céphalothorax pour *Palinurus elephas*).



Figure 12 : Capture relâchée vivante sous-taille de *Palinurus elephas*.



- **Grainés (Vg)** : dénomination qui s'applique aux crustacés femelles relâchées vivantes en présence d'œufs.

Figure 13 : individu de *Palinurus elephas grainé*.

- **Captures accidentelles d'espèces protégées (Vp, Mp)** : pour les espèces dont la capture est strictement interdite (ex : *Scyllarides latus*, *Caretta caretta*, etc...).
- **Captures accidentelles hors AEP (Vaep, Maep)** : pour les espèces soumises à autorisation pour leur capture (ex : AEP thon rouge et AEP espadon).
- **Captures accidentelles hors quota (Vq, Mq)** : pour les espèces soumises à autorisation dont le quota a été dépassé.
- **Captures non commercialisables (Vnc, Mnc)** : pour les espèces dont le pêcheur ne tire aucun bénéfice économique.
- **Capture dégradée par la prédation du Grand dauphin *Tursiops truncatus* (D)**

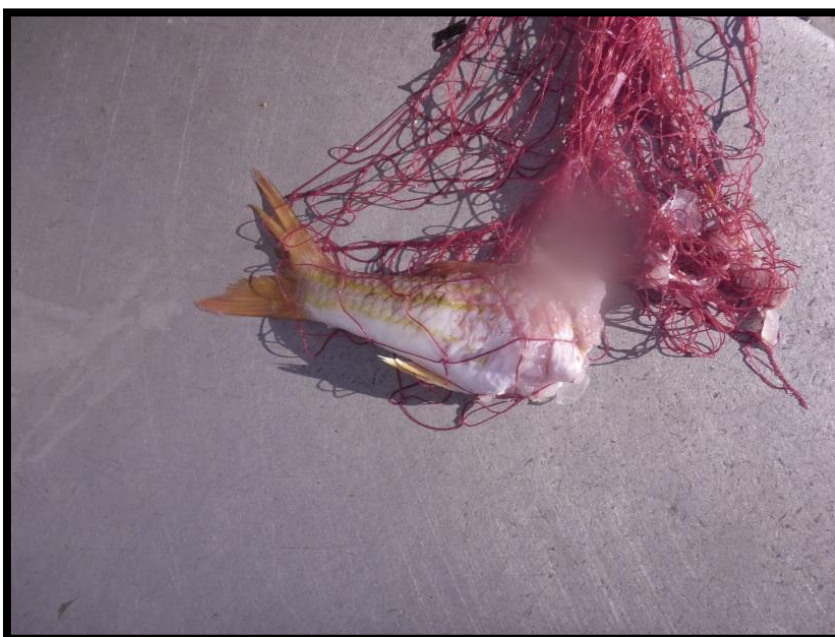


Figure 14 : Poisson coupé en deux, rejet caractéristique de la prédation d'un Grand dauphin (©JL Massey)

- **Rejet induit par les puces de mer (P)** : présence de puces ou détérioration de la prise par ces dernières. Ce type de rejet se caractérise par un individu complètement ou partiellement vidé de sa chair et de ses organes.
- **Attaque de murène, congre ou autres (A)** : type de rejet reconnaissable aux différentes traces de morsure ou dégradations présentes sur la carcasse.
- **Individus relâchés vivants (V)** : captures relâchées vivantes pour des raisons autres que celles citées précédemment (ex : le patron pêcheur décide de rejeter un individu vivant alors que rien ne l'y oblige).
- **Indéterminé (I)** : rejet qui ne correspond à aucune autre catégorie.

2.3.6 Cas des pêches accidentelles des cétacés et tortues marines

Un guide expliquant les bons réflexes à avoir lors de prises accidentelles de cétacés et tortues est disponible en annexe (cf. Annexe III et Annexe IV).

2.3.7 Protocole d'échantillonnage au débarquement à quai

Afin de compléter les embarquements des observateurs en mer à bords des navires de pêche prévus dans le cadre du projet CF-DCF, des journées dédiées à de l'échantillonnages au débarquement peuvent être réalisées.

Parmi les patrons pêcheurs de la petite pêche côtière insulaire, certains rentre au port avec les filets pleins, et démailles les prises de la journée à quai. Il est préférable de privilégier les pêcheurs ayant cette habitude lors des échantillonnages au débarquement, car cela permet d'avoir l'information précise de quel individu a été capturé dans quel engin de pêche.

Lors de ces journées, l'observateur se rends sur le port et procède à l'échantillonnage directement à quai lorsque le pêcheur rentre de sa journée de pêche. Habituellement, les pêcheurs partent livrer leurs poissons tout de suite après leurs retours au port, c'est pourquoi cet échantillonnage doit être réalisé le plus rapidement possible.

Les informations à récolter seront obtenue lors d'échanges avec le pêcheur :

- La ou les zones de pêches fréquentées dans la journée.
- Le ou les types d'engins utilisés (avec la longueur totale de filet par tailles/type de maille ou nombre d'hameçon pour les palangres) (exemple : 700m de filet trémail à langouste en maille de 4, 600m de filet droit à poisson en maille de 7 et un total de 140 hameçons en palangres benthiques)
- Le temps de calé et la profondeur par type d'engin.
- Dénombrement et détermination des espèces pêchées.
- Estimation des tailles par classe de 5cm (lors du débarquement, les prises sont généralement rangées dans des caisses et déjà glacées. Ainsi une mesure précise à la règle de mesure de chaque individu

n'est pas envisageable et sera trop contraignante pour le pêcheur). Si le pêcheur démaille les prises à quais et/ou que le temps n'est pas compté, l'observateur peut mesurer précisément chaque individu.

- Déterminer quels individus a été pêché par quel type d'engin, soit par observation direct lors d'un démaillage à quai, soit par discussion avec le pêcheur.

3. Après l'échantillonnage

3.1 Bancarisation des données saisies

De retour à terre les observateurs seront tenus de saisir les données récoltées via la Base de Données Halieutique Corse de l'UAC/OEC. Cette dernière, développée dans le cadre du projet DACOR, a pour objectif d'être partagée tout en permettant la sauvegarde des données grâce à la mise en place d'un accès sécurisé aux utilisateurs du projet sur un serveur commun mis à disposition par l'UAC/OEC.

4. Annexes

ANNEXE I : FICHES D'ECHANTILLONNAGE	18
ANNEXE II : ESPECES THERMOPHILES ET EXOGENES.	23
ANNEXE III : EN CAS DE PECHES ACCIDENTELLES DE TORTUES ET CETACES.	25
ANNEXE IV : IDENTIFICATION ET LIBERATION DE TORTUES MARINES PRISES ACCIDENTELLEMENT DANS LES FILETS.....	26

FICHE D'ECHANTILLONNAGE - OBSERVATEUR EN MER**Une fiche par opération de pêche (OP)**

Date :
Nom du pêcheur :
Nom et immatriculation du navire :
Port d'attache :
Opération de pêche :
Engins (entourer) : Trémail mono-filament palangres palangres à thon/espadon Nasses poissons nasses langoustes ligne autre :
Longueur filet (m) / nb d'hameçons / nb de nasses :
Maille :
Point GPS :
Zone :
Profondeur calée :
Temps de calée :
Obs. dauphins autour de l'engin de pêche :
Interaction pêche/dauphin : dégradation matérielle dégradation ou perte de captures

Codification des types de rejets rencontrés dans les captures

Rejet induit par une attaque de dauphins	D
Rejet induit par la présence de puces de mer	P
Rejet induit par une attaque de murène, congres, autres...	A
Rejet vivant/Mort car sous taille minimale de capture	Vt ou Mt
Rejet vivant/mort car espèce protégée	Vp ou Mp
Rejet vivant/mort car espèce hors AEP	V aep ou M aep
Rejet vivant/mort car espèce hors Quota	Vq ou Mq
Rejet vivant/mort non commercialisable	Vnc ou Mnc
Rejet vivant grainé	Vg
Rejet indéterminé	I
Rejet vivant	V

Mesures Obligatoires par individu et par espèce (Cf Tab I. II.VI)

Espèces poissons	Longueur totale (mm)	Largeur (mm) (<i>Raja sp.</i>)	Sexe F/M (<i>Raja sp.</i>)	Poids (g)	Type de rejet si non retenu

Mesures Obligatoires par individu et par espèce (Cf Tab III. V. VI.)

Espèces crustacés	Sexe F/M	Grainée Oui/Non	Longueur Ct (mm)								Type de rejet si non retenu

Mesures Obligatoires par individu et par espèce (Cf Tab IV. V. VI.)

Espèces Mollusques	Longueur du manteau (mm)								Type de rejet si non retenu

Mesures non obligatoires, toutes espèces confondues.			
Espèces	Nbre d'individus	Classe de taille de 50mm	Types de rejets

« I SINTINELLI DI U MARE »

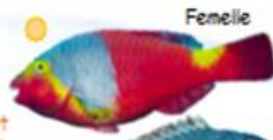
ESPÈCES THERMOPHILES, indicatrices du changement climatique

Actuellement, en Méditerranée, parmi les conséquences directes du changement climatique, on observe une augmentation simultanée de l'abondance d'espèces d'affinité d'eau chaude et la raréfaction des espèces d'affinité d'eaux froides. Certaines espèces thermophiles dominant la partie Sud de la Méditerranée ont largement étendu leur aire de répartition et sont de plus en plus abondantes dans la partie Nord-Ouest du bassin.



- < **Tassergal**
Pomatomus saltatrix
- Taille maximale 1 m
 - Couleur métallique, bleu - vert
 - Grande bouche armée de canine
 - Nageoire pectorale épineuse

Poisson d'eau chaude qui migre vers le sud l'hiver et remonte dans les eaux Françaises durant l'arrière saison de septembre à novembre sur la façade Méditerranéenne



Femelle

- < **Poisson perroquet**
Sparizoma cretense
- Taille moyenne 50 cm
 - Mâle brun verdâtre
 - Femelle: rouge vif, jaune et bleu vert
 - Dents soudées formant un bec



Mâle

Relativement rare sur les côtes françaises, cette espèce est présente en Grèce et au Sud de l'Italie

Mérou royal

Myxeroperca rubra

- Taille moyenne 50 cm
- Couleur brun à rouge foncé
- Flancs à lignes irrégulières foncées



Présent en Atlantique Est, depuis le golfe de Gascogne jusqu'en Angola, et, bien que rare, en Méditerranée. Il n'est pas répertorié en Adriatique.



Mérou blanc

Epinephelus aeneus

- Taille moyenne 75 cm
- Couleur gris verdâtre
- 2 lignes blanches à l'arrière de l'œil

Présent en Atlantique des côtes marocaines au nord de l'Espagne, en méditerranée orientale. Espèce rarement observée sur les côtes française



Grondeur metis

Pomadasys incisus

- Taille moyenne 30 cm
- Couleur gris teinté de jaune
- Bouche petite et infère

Espèce fréquente en Méditerranée, principalement dans sa région méridionale. Ponctuellement observé, depuis 1990 dans le nord de la Méditerranée.



Lièvre de mer ocellé

- Aplysia dactylomela*
- Taille moyenne 15 cm
 - Couleur gris, jaune, vert pâle
 - Anneaux noir ou vert irréguliers

Distribution circumtropicale et subtropicale. Introduction en Méditerranée orientale depuis 2000. Quelques individus ont été observés en Méditerranée occidentale

L'augmentation de la fréquence des phénomènes d'agrégats mucilagineux dans les filets de pêche et des échouages massifs de veilles sur la côte, est une conséquence du changement climatique.



SIGNALER DEBUT ET FIN D'OBSERVATION



Agrégats mucilagineux



Veille - Ruzzi

- . Signalez l'observation d'espèces inhabituelles
 - . Soyez un acteur du suivi de l'évolution de la biodiversité marine
 - . Soutenez la profession pour une meilleure adaptation des pêcheries face aux changements globaux.
- Envoyez vos photos: (date, profondeur, lieu avec si possible un point GPS)
 Tel: 06 21 01 55 84
 Mail: santoni@oec.fr



« I SINTINELLI DI U MARE »

Les changements globaux peuvent avoir des conséquences sur les pêcheries méditerranéennes avec l'arrivée de nouvelles espèces et la modification des aires de répartition des espèces locales.

Espèces marines exogènes envahissantes

Quelques espèces que vous pouvez rencontrer dans vos captures.

VU EN CORSE



< Cornette à tache bleu

Fistularia commersonii

- 20 à 120 cm
- Couleur gris à vert
- Taches ou bandes bleues (dos)

Espèce consommable à fort potentiel économique sur les marchés Est méditerranéen (Turquie)

> Poisson lapin à queue tronquée

Siganus luridus

- 5 à 25 cm
- Couleur brun foncé à vert olive
- Nageoire caudale tronquée



< Poisson lapin à ventre strié

Siganus rivulatus

- 5 à 25 cm
- Couleur brun à gris vert
- Fines bandes jaunes sur ventre (à peine visible)
- Nageoire caudale fourchée
- Epines venimeuses



< Ballon à bandes argentées

Lagocephalus sceleratus

- 20 à 60 cm
- Corps gris argenté avec des points noirs réguliers sur le dos
- Partie ventrale blanche très développée

! Espèce toxique

Poisson très toxique faisant partie des plus envahissantes de Méditerranée. Cette espèce cause d'importants dégâts sur les filets de pêche en s'attaquant aux poissons capturés.

> Crevette japonaise

Marsupenaeus japonicus

- 15 cm (femelles) à 25 cm (mâles)
- Couleur rose pâle ou bleu
- Bandes supérieures brunâtre sur l'abdomen



Espèce à grande importance économique pour la pêche dans le bassin du Levant.

> Ascidie

Microcosmus sauaniger

- Jusqu'à 4 cm
- Surface du corps ridée de brun tanné à rougeâtre
- 2 courtes ouvertures sur le haut



Espèce pouvant coloniser tout type de substrat. Concurrente des communautés locales. Possible concurrence avec le violet *Microcosmus sabatieri*.

< Crabe bleu

Callinectes sapidus

- Taille moyenne 20 cm
- Couleur plus ou moins bleu
- Carapace avec 2 dents frontales triangulaires



Natif des côtes atlantiques américaines et introduit en méditerranée où se sont développées d'importantes populations dans le bassin oriental. Espèce signalée sur les côtes corse.

VU EN CORSE

Raisin de mer

Caulerpa cylindracea



Fronde mesurant jusqu'à 11cm comportant des rameaux arrondis et vésiculeux

Algue verte présente tout autour de la Corse. Recouvrant différents types de fonds, elle présente une menace pour la diversité des écosystèmes benthiques. Peut se retrouver dans les filets de pêche.

VU EN CÔTE D'AZUR

Coulerpe à feuille d'if

Caulerpa taxifolia



Frondes aplaties mesurant jusqu'à 10 cm, composées de petit rameaux opposés et recourbés vers le haut

Algue verte qui a recouvert plus de 15 000 ha en Méditerranée en moins de 3 décennies. Envahissant de nombreux habitats marins, elle présente une menace pour la biodiversité. Il n'existe actuellement aucun signalement en Corse.

LES DIFFÉRENTS CÉTACÉS DE MÉDITERRANÉE

LE DAUPHIN BLEU ET BLANC

Stenella coruelaealba

Présence rare le long des côtes. Corps fin et fuselé, pointe noire vers l'œil. Animaux vifs et joueurs (bonds).

LE DAUPHIN COMMUN

Delphinus delphis

Animaux joueurs, sauts fréquents. Corps fuselé et élancé, pointe noire vers le bas en aplomb de la dorsale et tache jaune caractéristique. Espèce très rare en Méditerranée.

LE GRAND DAUPHIN

Tursiops truncatus

Présents le long des côtes. Corps puissant, robuste et musculeux, coloration grise uniforme.

LE DAUPHIN DE RISSO

Grampus griseus

Affectonne les eaux profondes, chaudes à tempérées. Rares le long des côtes. Corps robuste, tête ronde, dorsale haute et falciforme, coloration grise avec nombreuses cicatrices qui sont des marques sociales.

LE GLOBICÉPHALE NOIR

Globicephala melas

Présent le long des côtes et en pleine mer dans des eaux froides à tempérées. Corps robuste et allongé, tête sphérique, dorsale basse et large à la base, coloration entièrement noire.

LE CACHALOT

Physeter macrocephalus

Plonge de façon particulière, caudale visible jusqu'au dernier moment. Evolue dans les eaux chaudes à tempérées. Souffle oblique, un évent à gauche de la tête, pas de dorsale mais série de bosses, coloration grise à marron.

LE RORQUAL COMMUN

Balaenoptera physalus

Nombreuses observations en Méditerranée. Souffle droit, deux évents au centre de la tête. Corps fusiforme, sillons sous la gorge. Mâchoire supérieure pourvue de fanons (filtres). L'animal se nourrit de krill et de copépodes.

LES TORTUES MARINES DE MÉDITERRANÉE

LA TORTUE CAOUANNE

Caretta caretta

Taille : 115 cm max.
Poids : 160 kg
2 paires de préfrontales

LA TORTUE DE KEMP

Lepidochelys kempi

Taille : 60 à 75 cm
Poids : 45 kg
2 paires de préfrontales

LA TORTUE VERTE

Chelonia mydas

Taille : 80 à 150 cm
Poids : 160 kg
1 paire de préfrontales

LA TORTUE LUTH

Dermochelys coriacea

Taille : 160 cm
Poids : 400 kg
Carapace sans écailles ressemblant à du cuir avec 7 carènes (crêtes)



CARI
CÉTACÉS
ASSOCIATION
RECHERCHE
INVESTIGATION

CARI est une association loi 1901, créée en Corse en 2005. Elle intervient dans la protection des cétacés et des tortues marines, espèces protégées de Méditerranée, principalement sur le pourtour de la Corse.

L'association est l'interlocuteur privilégié pour la Corse du Réseau National d'Echange et du Réseau Tortues Marines Méditerranéenne Française de la Société d'Herpétologie Française.

A ce titre, elle a développé de nombreux partenariats sur l'île et en particulier avec le Parc Naturel Régional de Corse, afin de mettre en œuvre une meilleure protection des cétacés et tortues marines de Méditerranée. En 2015, grâce à une opération de financement participatif et à une aide publique, 4 bassins de sauvetage ont pu être achetés par CARI et disposés dans différents lieux stratégiques de Corse. Ils sont destinés à accueillir temporairement les tortues fatiguées ou blessées afin de leur prodiguer les premiers soins avant, si nécessaire, leur transfert vers des centres spécialisés dans le Sud de la France ou en Sardaigne.



Le réseau d'alerte Tortues Marines
L'association CARI développée en 2014, un Réseau d'Alerte Tortues Marines en Corse afin de permettre le recensement ou la prise en charge d'animaux en difficulté. Ce réseau, porté et animé par l'association, est composé de bénévoles et de professionnels intervenant sur l'île de Corse, à l'initiative de CARI, au Parc Naturel Régional de Corse, au CRAMA Parc national de l'Asinara en Sardaigne, STRASSO CESTMED, Geau du Roi.

* association agréée au titre de la loi de 1976 sur la Protection de la Nature

Association CARI
Route du Calvaire | 20250 Corte
contact@cari-corsas.org

www.cari-corsas.org



LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION



Observation et étude des cétacés et tortues marines de Corse.

Mise en œuvre d'opérations de secours



Collecte d'informations scientifiques liées aux populations évoluant autour de la Corse



Information et sensibilisation du public (adultes et enfants)



Organisation et coordination des réseaux d'alerte et de surveillance des cétacés et tortues marines pour la Corse, en coordination avec le RNE et le RTYMP

LE MÉMO DES BONS COMPORTEMENTS

Les tortues marines et les dauphins sont des animaux sauvages. Ne vous approchez pas, ne les dérangez pas !



EN CAS DE DÉCOUVERTE D'UN CÉTACÉ OU D'UNE TORTUE MARINE, ÉCHOUÉ OU BLESSÉ :

- RELEVÉR LA LOCALISATION (points GPS si possible).
- APPELER LES POMPIERS (18) OU LE CROSSMED CORSE (04 95 20 13 63). Ils contacteront les personnes habilitées.
- NE PAS LE TOUCHER (Circues sanitaires)



POUR NOUS COMMUNIQUER UNE SIMPLE OBSERVATION D'UN ANIMAL EN BONNE SANTÉ et ainsi participer au recueil de données sur les populations de Corse

- RELEVÉR LA LOCALISATION de votre observation (points GPS si possible).
- PRENDRE SI POSSIBLE DES PHOTOS, en restant à distance de l'animal.
- NOUS TRANSMETTRE CES INFOS par mail contact@cari-corsas.org ou via notre page Facebook

© Réalisation Perspectives Conseil - www.perspectivesconseil.com / Mise en page CCI www.cci.fr / Illustrations DR / Imprimé sur papier recyclé

LES CÉTACÉS ET TORTUES MARINES

En Corse et en Méditerranée



CARI
CÉTACÉS
ASSOCIATION
RECHERCHE
INVESTIGATION





CLÉ D'IDENTIFICATION DES TORTUES MARINES DE MÉDITERRANÉE

ESPÈCES PRÉSENTÉES : *Caretta caretta* - *Chelonia mydas* - *Dermochelys coriacea*



Ifremer

Critères d'identification

Tortues pourvues de plaques d'écailles

● Plaques préfrontales
● Plaque nuchale (Nu)
● Plaques costales (c)
● Plaques vertébrales (v)
● Plaques marginales (m)

Observation de la dossière

Critère d'identification n°1
Quel est le nombre de plaques préfrontales ?

Critère d'identification n°2
La plaque nuchale est-elle en contact avec les 1^{ères} costales ?

Observation du plastron

Critère d'identification n°3
Combien existe-t-il de plaques marginales ?

Tortues dépourvues de plaques d'écailles

Seules les tortues Luth adultes sont concernées.

Tortue caouanne TTL
Caretta caretta

Dossière avec 5 paires de plaques costales
Contact entre la 1^{ère} paire et la plaque nuchale

2 paires de plaques préfrontales

3 paires de plaques marginales

Longueur maximale de la carapace : 1,14 m

Tortue verte TUG
Chelonia mydas

Dossière avec 4 paires de plaques costales
Pas de contact entre la 1^{ère} paire et la plaque nuchale

1 paire de plaques préfrontales

4 paires de plaques marginales

Longueur maximale de la carapace : 1,25 m

Tortue Luth DKK
Dermochelys coriacea

5 crêtes longitudinales

Dossière à l'aspect de cuir

Longueur maximale de la carapace : 1,95 m

Conception : F. Claro, F. Poisson et J. Sacchi ; Illustrations : F. Claro et D. Zigoni ; Réalisation et mise en page : CROC, E. Germain



LIBÉRATION DES TORTUES MARINES CAPTURÉES LORS DES ACTIVITÉS DE PÊCHE

CAS DE LA PÊCHE AU FILET

1 Montez la tortue à bord

1 Le moteur au point mort, remontez doucement le filet.

2 Passez un bout autour du filet, de part et d'autre de la tortue.

3 Hissez la tortue à bord sur le côté du bateau grâce aux bouts.

Méthode pour faciliter la récupération d'une tortue emmêlée dans un filet maillant ou un trémail

L'objectif est de **réduire le plus possible les tensions exercées** pour démêler la tortue sans la blesser ni sectionner trop de mailles.

Laissez du mou dans le filet !

Une fois la tortue à bord, libérez-la des mailles du filet à l'aide d'un couteau ou d'une pince coupante.

Conception : F. Claro, F. Poisson et J. Sacchi ; Illustrations : J. Sacchi ; Réalisation et mise en page : CROC, E. Germain



LIBÉRATION DES TORTUES MARINES CAPTURÉES LORS DES ACTIVITÉS DE PÊCHE

RÉACTIVITÉ - RÉANIMATION - LIBÉRATION

1 Montez la tortue à bord et retirez-la du filet

PÊCHE AU FILET

FICHE TECHNIQUE N°2

PÊCHE AU CHALUT

FICHE TECHNIQUE N°3

2 Évaluez l'état de la tortue en testant sa réactivité

(1) Lorsque vous la soulevez, la tortue bouge.



Appelez le centre de soins pour organiser le relâcher en mer ou la prise en charge de la tortue une fois rentré au port.

(2) Lorsque vous la soulevez, la tortue ne bouge pas.

La tortue est soit morte soit sous le choc.



Faites les tests (3) et (4) suivants.

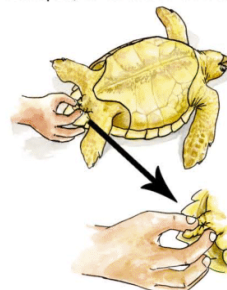
(3) Lorsque vous approchez le doigt de son oeil, la tortue ferme ses paupières.



La tortue n'est pas morte : elle peut être dans le coma et avoir de l'eau dans les poumons.

Passez à la phase de réanimation.

(4) Lorsque vous pincez le cloaque, la tortue le contracte.



3 Réanimez la tortue

Soulevez l'arrière de la tortue d'environ 20 cm (avec une cagette par exemple) pour faire sortir l'eau qui s'est accumulée dans ses poumons.

Placez la tortue à l'ombre dans un endroit sûr avec un chiffon humide sur la carapace (ne pas couvrir ni arroser la tête).

Gardez-la à bord, de préférence dans une cagette pour qu'elle ne rampe pas sur le pont une fois réanimée.



- Aucun signe de vie au bout de 24h : la tortue est morte.

(1) Stockez la tortue au congélateur puis remettez-la aux autorités ;
ou (2) Si vous ne pouvez pas la stocker, remettez-la à la mer sans les lignes et hameçons.

- La tortue est active : appelez le centre de soins pour organiser le relâcher en mer ou la prise en charge de la tortue une fois rentré au port.

4 Libérez la tortue

Notez la prise de la tortue dans votre journal de pêche.

Indiquez si possible :
- la localisation,
- la date et l'heure,
- le numéro de bague,
- l'espèce.



Prendre si possible des photographies de sa tête et de sa carapace (dossier + plastron)

Relevez le code sur cette bague.



Ne relâchez jamais une tortue sans avoir contacté au préalable le représentant du réseau RTMMF de Corse ou l'UAC/OEC.

LIBÉRATION DES TORTUES MARINES CAPTURÉES LORS DES ACTIVITÉS DE PÊCHE

CAS DE LA PÊCHE À LA PALANGRE

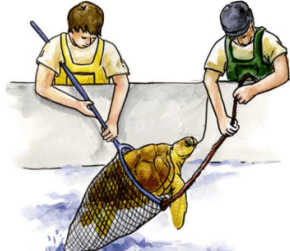
1 Le moteur au point mort, montez la tortue à bord

Si la tortue est **petite**, remontez-la à bord à la main.

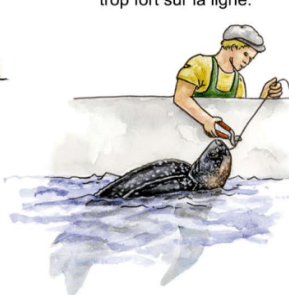


N'utilisez pas de gaffe.
La ligne ne doit jamais être tendue.

Si la tortue est **grosse**, remontez-la à bord à l'aide d'une épauvette et d'un bout.



Si la tortue est **trop grosse** pour être remontée à bord, ramenez-la le plus près possible du bateau sans tirer trop fort sur la ligne.



Puis, coupez la ligne le plus près possible de la tortue.



Utilisez un outil tranchant : une pince coupante, un couteau ou une lame fixée sur un long manche pour les grands palangriers.

2 Évaluez l'état de la tortue en testant sa réactivité

(1) Lorsque vous la soulevez, la tortue bouge.



Appelez le centre de soins pour organiser le relâcher en mer ou la prise en charge de la tortue une fois rentré au port.

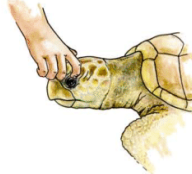
(2) Lorsque vous la soulevez, la tortue ne bouge pas.

La tortue est soit morte soit sous le choc.



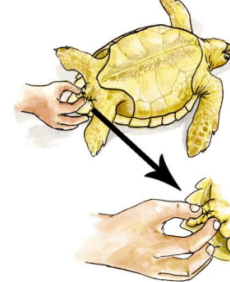
Faites les tests (3) et (4) suivants.

(3) Lorsque vous approchez le doigt de son oeil, la tortue ferme ses paupières.



La tortue n'est pas morte : elle peut être dans le coma et avoir de l'eau dans les poumons. Passez à la phase de réanimation.

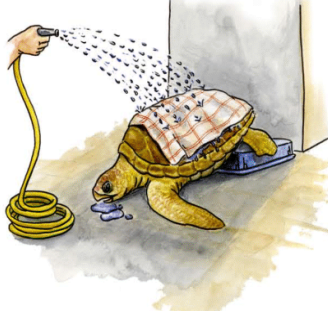
(4) Lorsque vous pincez le cloaque, la tortue le contracte.



3 Réanimatez la tortue et retirez l'hameçon

Soulevez l'arrière de la tortue d'environ 20 cm (avec une cagette par exemple) pour faire sortir l'eau qui s'est accumulée dans ses poumons.

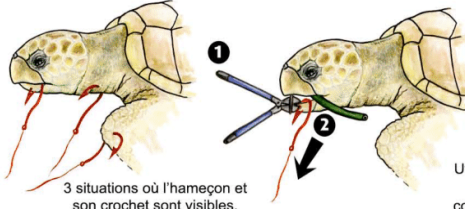
Placez la tortue à l'ombre dans un endroit sûr avec un chiffon humide sur la carapace (ne pas couvrir ni arroser la tête).



Gardez-la à bord, de préférence dans une cagette pour qu'elle ne rampe pas sur le pont une fois réanimée.

Si la tortue est **vivante** et l'hameçon est visible : placez un morceau de bois ou de tuyau dans la gueule de la tortue pour faciliter l'opération et éviter les morsures, (1) coupez le crochet puis (2) retirez les deux parties.

Si l'hameçon n'est **pas visible**, contactez le centre de soin pour qu'il prenne en charge la tortue.



3 situations où l'hameçon et son crochet sont visibles.

Utilisez une pince multiple pour couper le crochet.

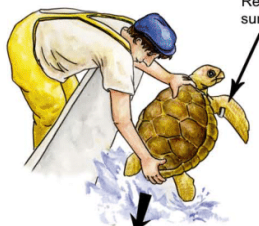
4 Stockez ou libérez la tortue

Contactez la représentante du réseau RTMMF de Corse ou l'UAC/OEC.

Indiquez dans votre journal de pêche :
- la localisation de la prise
- la date
- l'heure
- le numéro de bague
- l'espèce.



Prendre si possible des photographies de sa tête et de sa carapace (dossier + plastron)



Relevez le code sur cette bague.

- La tortue est **active** : appelez le centre de soins pour organiser le relâcher en mer ou la prise en charge de la tortue une fois rentré au port.

Le moteur au point mort, mettez délicatement la tortue à l'eau, la tête en dernier. Avant de redémarrer, vérifiez que la tortue est loin du bateau.